

COMPTE RENDU N°10/21
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIERE P., VACELET J., FRATER P., VERDENET P., MIGER G., RICHARD M.C., CERIGNAT N., LANOY P. PAILLARD A., JACOTEY F.

Excusés : DRUET M., CHEVALIER M., GIET S., MELET J.

Secrétaire séance : MIGER Guy

Le compte rendu de la séance du lundi 15 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Prochain conseil municipal : lundi 17 janvier 2021

ORDRE DU JOUR

I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

Monsieur le Maire :

- Conseil d'exploitation de la régie assainissement du 30 novembre 2021 :

- * schéma directeur d'assainissement
- * Travaux à conduire hors Dole : 25 millions dans les années à venir (Damparis, Tavaux, Parcey, Saint-Aubin...)
- * Travaux de mise en séparatif dans différentes communes
- * Proposition pour 2022 : mise en place d'un tarif unique sur le territoire d'ici 2028 (50 € l'abonnement et 2 € le m3)

- Conférence des maires du 2 décembre 2021 :

- Présentation des conseillers numériques qui interviennent pour de l'aide à l'informatique aux particuliers dans les communes du grand dole
- Police de l'Urbanisme : Le maire doit contrôler la régularité et la légalité des constructions, vérifier la conformité des travaux et dresser procès-verbal le cas échéant.

- Comité de suivi de la station d'épuration de Dole/Choisey :

- * 11966 abonnés, 191 kms de réseau, 8% de réseaux curés par an, 3017 avaloirs curés, 3636 tonnes de boue brute
- * Investissement 2021 : 2 postes de relevage sur Dole
- * investissement 2022 : déversoirs d'orage sur Dole

- Webinaire avec le Préfet du Jura le 7 décembre 2021 : Point sur la situation critique sanitaire

II ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT ENERGIES ELECTRICITE : délibération :

Le maire propose d'adhérer au groupement d'achat énergies électricité par l'intermédiaire du SIDEC afin d'obtenir des offres de fournitures compétitives, de nous décharger des procédures d'appels d'offres, de réduire la volatilité des prix, d'améliorer le suivi de nos consommations d'énergie, et de simplifier notre gestion administrative de facturation pour faciliter le contrôle. Les marchés résultants permettront de bénéficier d'une fourniture d'électricité du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. Actuellement le fournisseur est EDF. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal autorise l'adhésion de la commune à ce groupement d'achat électricité et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

III] NOUVELLE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS :

Mme VACELET informe les élus de l'ordonnance du 17 février 2021 qui oblige l'employeur public à participer à hauteur de 20% à minima en prévoyance d'un montant de référence au plus tard au 1^{er} janvier 2025 et à hauteur de 50% au moins d'un montant de référence en santé au plus tard au 1^{er} janvier 2026. Cette ordonnance prévoit l'obligation de débattre sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire qui doit se dérouler au plus tard d'ici le 18 février 2022. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal de janvier 2022. Il s'agira d'un débat sans vote de l'assemblée délibérante. Actuellement la commune participe à hauteur de 15€ par mois en prévoyance pour chaque agent. Le centre de gestion propose de négocier avec les mutuelles et que les communes intéressées puissent adhérer à ce marché. Une mutuelle commune sera alors obligatoire pour les agents. La commune devra se positionner sur le montant par lequel elle souhaite participer. Une rencontre avec les agents sera organisée pour les informer de ces nouvelles dispositions.

IV] DENEIGNEMENT : Avenant au contrat du prestataire : Délibération

Monsieur le maire informe que la société BARDOUX Alexis de Brevans devient la société AGRI SERVICES à Baverans. Une rencontre avec les maires des communes de Baverans et Brevans ainsi que la société AGRI SERVICES a eu lieu le 22 novembre 2021 ; Cette dernière demande de passer le taux horaire de la prestation déneigement de 75 à 100 € HT. Le maire précise que ce service engendre pour son prestataire beaucoup de contraintes, que ce dernier est le seul volontaire actuellement. Il propose d'accepter son offre. Le conseil municipal prend acte du changement de dénomination et accepte de passer le taux horaire à 100 € HT. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire :

- Journée de sensibilisation à la sécurité à bord des cars : Dans le cadre de sa mission de sensibilisation aux transports en commun et à la sécurité routière, le réseau transport du Grand Dole organise le mercredi 15 décembre 2021 entre 13h30 et 16h une action de prévention destinée aux élus (simulation d'accident, sensibilisation au port de la ceinture...)
- Proposition d'un panneau d'affichage vers la plateforme sportive par Mme BUSSIÈRE : Cette dernière a adressé au maire et aux adjoints un projet de règlement quant à l'utilisation de cette plateforme sportive. Lors du dernier conseil, il avait été proposé que Mme BUSSIÈRE adresserait à tous les élus un projet afin d'en débattre lors de cette séance. Cet envoi n'ayant pas été fait, le maire propose à Mme BUSSIÈRE d'envoyer ce projet aux élus. Il en sera débattu au conseil de janvier 2022.
- Colis aux personnes de plus de 75 ans : Malheureusement au vu du contexte sanitaire, la remise des colis ne pourra pas avoir lieu lors d'un goûter à la salle polyvalente. Les personnes seront invitées à retirer ce colis en mairie entre le 16 et le 21 décembre 2021 inclus. Les colis seront apportés au domicile des personnes ne pouvant se déplacer.
- Parking lotissement les bourguignons : Un devis a été réalisé par l'entreprise BONNEFOY d'un montant de 16 211 € HT pour réaliser cette place.
- Travaux de voirie : le maire informe que d'importants travaux de voirie seront à budgétiser pour 2022. La priorité étant la rue du château d'eau à hauteur de la sortie de la méthanisation. M. VERDENET propose que des bordures soient installées au vu de l'agrandissement de la route. Le maire précise que c'est la bonne formule mais on doit se rapprocher de professionnels, une conduite d'eau passant juste en dessous. Des devis seront sollicités auprès d'entreprises et un contact sera pris avec la sogedo concernant cette conduite. Des bicouches sont à prévoir place de la mairie, aux bourguignons et chemin des topes.
- Sortie rue de la Paule vers la ligne de chemin de fer : Un panneau bleu installé à droite à la sortie de la rue de la Paule gêne la visibilité des véhicules pour traverser l'avenue Eisenhower. Ce panneau indique qu'un ouvrage est à proximité de cette voie. M. le maire a pris contact avec la DIR EST (Direction Interdépartementale des Routes Est) pour déplacer ce panneau de façon à avoir plus de visibilité.
- Vœux du maire : Vu l'évolution de la crise sanitaire actuelle, il est peu probable que la cérémonie des vœux du maire ait lieu.

Infos et questions des conseillers municipaux :

M. VERDENET : informe de la dangerosité de l'entrée du lotissement avec la piste cyclable ; il serait judicieux d'installer des balises pour que les cyclistes laissent la priorité aux véhicules. Le maire prendra un arrêté dans ce sens avec mise en place de panneaux.

Mme CERIGNAT : informe que le plancher de la passerelle rue de la fontaine est très glissant. Le Maire demandera à l'employé communal de remettre du produit anti glisse.

ASSOCIATION LES BIELLES BREVANNAISES : M. le Maire donne la parole au Président M. VERDENET pour annoncer les chiffres suite au biéléthon organisé le 4 décembre dernier. Une somme de 4494.17 a été collectée dans les villages de Brevans, Baverans, Archelange, Peintre, Rahon, Tassenières, Pleure et Longwy sur le Doubs. Au nom des Bielles, M. VERDENET remercie les généreux donateurs et l'accueil réservé dans les différentes communes.

M. LANOY rappelle qu'à la dernière séance du conseil municipal il avait demandé de contacter le grand dole pour obtenir une carte du RLPi plus lisible. Le maire répond que le Grand Dole ne peut nous fournir une autre carte et que les élus ont la possibilité d'agrandir cette carte directement sur le site du Grand Dole dans la rubrique urbanisme.

Séance levée vers 21h15



Le Maire, Denis GINDRE